

PRÉFET DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ÉTAT EN MER

Cabinet du préfet Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 18 juillet 2018

Communiqué de presse

Interceptions de stupéfiants en mer

En l'espace d'un mois, trois opérations d'interception en mer ont permis la saisie de plus d'1,3 tonne de marijuana. Ces actions menées en complémentarité par différents acteurs témoignent de la forte mobilisation des pouvoirs publics contre le crime organisé et le narcotrafic.

Dans la nuit du 17 au 18 juin 2018, la frégate de surveillance Germinal de la marine nationale a intercepté un *go-fast* suspecté de trafic de stupéfiants à quelques nautiques de la côte nord martiniquaise. L'embarcation a été détectée par l'avion de patrouille maritime C26 du Regional Security System (RSS) basé à la Barbade et par l'hélicoptère Panther embarqué sur la Frégate.25 ballots de marijuana, rejetés à la mer par les trafiquants, ont été récupérés par la frégate Germinal, représentant un poids total de 497,5 kg. La drogue saisie a été remise, sur décision du Procureur de la République de la Juridiction Interrégionale Spécialisée (JIRS) de Fort-de-France, à l'antenne OCRTIS Caraïbe de la DIPJ Antilles-Guyane en co-saisine avec la Gendarmerie Nationale.

Le 25 juin une nouvelle opération a été conduite grâce à l'action conjointe de l'hélicoptère Alouette III des Forces armées aux Antilles et de la vedette garde-côtes DF44 de la Direction Régionale Garde-Côtes des Douanes. Lors de cette opération une quantité estimée à 500 Kg de Marijuana a été rejetée à la mer par les occupants d'un *go-fast* au large de la commune du Carbet. Les 272 kg de drogue repêchés ont été remis, sur décision du Procureur de la République de la JIRS de Fort-de-France, à l'antenne OCRTIS Caraïbe. Deux des trois occupants de ce *go-fast* ont été appréhendés quelques jours plus tard par les autorités d'Antigua.

Dans la nuit du 14 au 15 juillet, le Germinal, appuyé par le C26 du RSS et par son hélicoptère Panther, a intercepté un *go-fast* au sud-ouest de la Martinique. Cette dernière opération a permis la remise, sur décision du Procureur de la République de la JIRS de Fort-de-France, à l'antenne OCRTIS Caraïbe, de trois suspects et treize ballots de marijuana pour un total de 332 kg.

Au total, ces opérations ciblant le trafic inter-îles ont permis la saisie et la remise aux autorités judiciaires de plus de 1300 kg de marijuana et l'interpellation de 3 personnes, contribuant ainsi à la lutte conduite par la France contre le crime organisé dans les Petites Antilles.

Ces actions peuvent avoir des suites permettant de démanteler des réseaux de narcotrafiquants. Ainsi, l'opération menée le 20 novembre 2017 par la frégate de surveillance Ventôse et menant à l'interpellation de deux trafiquants et la saisie de 82 kg de cocaïne a constitué le point de départ d'une affaire très importante. Le professionnalisme des marins a permis à l'OCRTIS Caraïbe d'obtenir de précieuses informations dans le cadre de la garde à vue des deux individus. Ces éléments ont permis à l'OCRTIS Caraïbe, en co-saisine avec le Gendarmerie Nationale, de démanteler une organisation criminelle. Sept personnes ont été interpellées et écrouées, 370 kg de cocaïne saisis, ainsi que 9 kg d'herbe, 63 000 euros, 9 véhicules, deux bateaux et un jet-ski.